

# LE CHEMIN DE RONDE

## Edito



Je commence ce premier édito du mandat par une pensée pour les victimes et leurs proches des lâches attentats de ces derniers mois. Plus que jamais, nous devons rester unis pour nous élever contre ces actes de barbarie et réaffirmer nos valeurs, nos libertés et le vivre ensemble qui caractérisent notre République.

La pandémie en cours de la COVID-19 a conduit à des élections municipales inédites et à un report de l'installation des conseils municipaux.

Je veux vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en élisant la liste que je conduisais.

Le conseil municipal, installé le 23 mai dernier, mettra tout en œuvre pour réaliser le programme sur lequel il s'est engagé, au service de tous les Marchoises et les Marchois.

Je souhaite également souligner l'engagement et le sens du devoir de notre personnel administratif, périscolaire et technique qui a toujours répondu et répondra présent malgré les confinements pour assurer la continuité du service public.

Je vous souhaite bonne lecture de votre chemin de ronde et, compte tenu des circonstances, des fêtes de fin d'année les plus joyeuses possible ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021.

Je vous donne rendez-vous en des jours meilleurs.

Dans l'attente, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien amicalement

**Philippe HOURDOU,**  
Maire de Marches

**Comité de rédaction et photos :** Régis PRADON, Fabrice BLACHON, Jonathan CHOSSON, Pauline MANDARON, Sébastien PALOMAS, Philippe HOURDOU, Hugues MOTTET, Isabelle ROUX, Nathalie GROULARD, les responsables des associations et secrétaires de mairie.

**Réalisation :** made in Original



## Mairie de Marches

4, place Raymond Chovin  
26300 MARCHES

Tél. : 04 75 47 43 24  
Fax : 04 75 47 34 56  
contact@marches.fr  
www.marches.fr

## Horaires

Mardi : 14h - 18h  
Jeudi : 14h - 18h  
Vendredi : 8h30 - 12h





©Christian CALVAYRAC, Correspondant Dauphiné

## L'équipe municipale

Les élections municipales du mois de mars dernier ont conduit à la mise en place d'une nouvelle équipe municipale pour 6 ans.

La réunion d'installation du conseil municipal du 23 Mai dernier a permis ensuite l'élection du maire et des adjoints.

Ont été alors élus :

**Maire :** Philippe HOURDOU

**1<sup>er</sup> adjoint :** Hugues MOTTET, *en charge des travaux*

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Marlène DEFRANCE, *en charge des finances*

**3<sup>ème</sup> adjoint :** Fabrice BLACHON, *en charge des relations avec les associations, de la culture et du patrimoine*

**4<sup>ème</sup> adjoint :** Isabelle ROUX, *en charge des affaires scolaires et périscolaires.*



Les nouveaux élus se sont répartis dans les différentes commissions communales suivantes :

Administration générale (finances, RH, tarifs divers)	Impôts fonciers et taxes	Scolaire et périscolaire	Urbanisme	Environnement, fleurissement et développement durable	Travaux et Appels d'Offres
DEFRANCE Marlène	DEFRANCE Marlène	ROUX Isabelle	BLACHON Fabrice	ROUX Isabelle	MOTTET Hugues
CHOSSON Jonathan	GOUDARD Danielle	CATINELLA Virginie	GROULARD Nathalie	PRADON Régis	BONNARDEL Laurent
PALOMAS Sébastien	GROULARD Nathalie	GOUDARD Danielle	BONNARDEL Laurent	GROULARD Nathalie	CHALEAT Stéphane
PRADON Régis		CHALEAT Stéphane	MANDARON Pauline	CHALEAT Stéphane	GOUDARD Danielle
			CATINELLA Virginie	SANTUCCI Françoise	MANDARON Pauline

Culture, association, communication, journal municipal, relation avec les jeunes

BLACHON Fabrice  
CHOSSON Jonathan  
MANDARON Pauline  
PALOMAS Sébastien  
PRADON Régis

Certains ont également pris des délégations dans différents syndicats et instances :

<b>Valence Romans Agglo</b>	<b>Titulaire :</b> HOURDOU Philippe <b>Suppléant :</b> DEFRANCE Marlène	<b>SID</b> Syndicat d'Irrigation Drômois	<b>Titulaire :</b> MOTTET Hugues <b>Suppléant :</b> PRADON Régis
<b>SDED</b> Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme	<b>Titulaire élu au comité syndical :</b> HOURDOU Philippe <b>Suppléant :</b> MOTTET Hugues	<b>CLECT</b> Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	<b>Titulaire :</b> HOURDOU Philippe <b>Suppléant :</b> DEFRANCE Marlène
<b>SIERS</b> Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort Samson	<b>Titulaire :</b> MOTTET Hugues <b>Suppléant :</b> HOURDOU Philippe	<b>CNAS</b> Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales	<b>Elu :</b> GOUDARD Danielle <b>Agent :</b> TESTON Céline
<b>SIBBRM</b> Gymnase et Vestiaires Syndicat Intercommunal Barbières Bésayes Rochefort Marches	<b>Titulaire :</b> BLACHON Fabrice PALOMAS Sébastien <b>Suppléant :</b> DEFRANCE Marlène	<b>Commission contrôle élection (révision des listes électorales)</b>	<b>Conseiller municipal :</b> GOUDARD Danielle <b>Délégué de l'administration :</b> CHOVIN Daniel <b>Délégué du TGI :</b> PEYLABOUD Martine
<b>Correspondant défense</b>	<b>Titulaire :</b> MOTTET Hugues <b>Suppléant :</b> HOURDOU Philippe		

Et dans les commissions de l'agglo : Commissions thématiques Valence Romans Agglo

<b>Cycle de l'eau et transition énergétique</b>	DEFRANCE Marlène	<b>Aménagement, logement, environnement, mobilité, agriculture</b>	ROUX Isabelle
<b>Culture et patrimoine</b>	PRADON Régis	<b>Cohésion sociale, famille, enfance, jeunesse</b>	GOUDARD Danielle
<b>Sport</b>	PALOMAS Sébastien	<b>Attractivité, économie, tourisme</b>	CHOSSON Jonathan
<b>Administration générale, finances, relations humaines</b>	DEFRANCE Marlène		

## Perspectives du mandat

Suite au scrutin du 15 mars dernier, les quinze colistiers de la liste « Ensemble pour l'avenir de Marches » ont été élus pour constituer la nouvelle équipe municipale. Mais le contexte sanitaire lié à la crise du COVID a ensuite immédiatement confiné le pays, empêchant le nouveau conseil de siéger.

En attendant, l'équipe précédente a donc continué de gérer les affaires courantes.

Il a donc fallu attendre le 23 mai pour qu'enfin l'ensemble du conseil puisse se réunir pour entériner son installation et élire le maire.

La nouvelle équipe municipale, 7 femmes et 8 hommes, dont 6 élus sortants, s'inscrit dans la continuité du mandat de 2014 à 2020

Depuis les élections, peu de nouveaux chantiers ont démarré, le but était avant tout de finaliser ce qui avait été initié par l'équipe municipale précédente : le terrain intergénérationnel avec jeux d'enfants, la salle de motricité de l'école de la colline, la réfection de l'avenue Gérard Gaud et du chemin Astral, le remplacement des menuiseries des salles Désiré Nicolas et Jean Cheval, la réfection des réseaux des eaux pluviales du versant sud sous la compétence de Valence Romans Agglo, la révision du PLU pour ouverture de parcelles en zone d'activités permettant d'accueillir de nouvelles entreprises et de créer de l'emploi.

Durant cette période de transition, de nouveaux projets sont envisagés, mais restent encore à l'état de réflexions.

## Modification simplifiée PLU

Courant 2020, la modification n°2 du PLU de la commune, engagée fin 2019, a été soumise à enquête publique puis adoptée.

L'objet de cette modification n°2 porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUe (à l'ouest de l'actuelle zone artisanale) pour permettre à l'entreprise LAMAZUNA de poursuivre son développement.

En effet, la zone artisanale comporte bien des espaces inutilisés, mais dont la surface disponible ne répond pas aux besoins de développement de l'entreprise, et dont la situation est éloignée du bâtiment actuel de l'entreprise.

La zone AUe, qui est desservie par le chemin des Compagnons et pour laquelle tous les réseaux nécessaires sont à proximité, reste donc la seule zone à urbaniser à vocation d'activités économiques qui permette de répondre en termes de surface aux besoins de développement de la société LAMAZUNA, puisqu'elle est située à proximité immédiate du bâtiment actuel de l'entreprise et qu'elle jouxte une terre agricole qui sera cultivée par l'entreprise.

## SIERS

Initialement, la loi NOTRe, prévoyait que l'agglomération devait récupérer au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la compétence sur la distribution de l'eau.

Face à cette perte de maîtrise d'un bien public de première nécessité et avec la crainte de la voir reprise par des entreprises avec le risque d'une augmentation du coût pour un service pas forcément meilleur, bon nombre de maires sont montés au créneau. En effet, notre syndicat intercommunal, le SIERS, comme beaucoup d'autres a un bon fonctionnement, offre un service peu coûteux et de bonne qualité (souvent meilleur que celui des entreprises concurrentes) pour une eau non traitée et saine.

Face à cette levée de bouclier, le sénat a finalement convaincu la ministre déléguée aux collectivités territoriales d'autoriser la subdélégation pour ceux qui le veulent de cette compétence.

Les maires des communes concernées ont donc voté pour que le SIERS fasse cette demande de subdélégation.

Cette subdélégation a été votée lors du conseil communautaire du 12/11/2020. Le SIERS continuera donc à gérer la distribution de notre eau dans les mêmes conditions.

## Nouveau lotissement

Comme pour beaucoup de sujets, le contexte sanitaire a fortement impacté le démarrage du lotissement des coteaux de Flavie. L'autorisation de travaux a été délivrée pour la réalisation des réseaux par le SDED.

Les premiers coups de pelles peuvent donc être espérés pour début 2021.

## COVID

La crise sanitaire de la COVID, avec notamment le confinement a créé une nouvelle situation de crise (après la neige de novembre 2019) à laquelle la municipalité n'avait pas encore été confrontée.

Différentes actions ont été menées pour essayer d'accompagner les administrés pendant cette période :

- Un appel au don de masques au profit des soignants de la commune a été lancé auprès des particuliers afin de pallier à la pénurie rencontrée durant le confinement ;
- La municipalité a demandé aux personnels ayant du temps libéré par la fermeture des écoles d'appeler régulièrement les aînés de la commune pour maintenir un lien avec eux, s'enquérir de leurs nouvelles, leur santé, leurs besoins éventuels.

Cette démarche a été reconduite par les élus pour le deuxième confinement.

- Les équipements et postes de travail des employés communaux ont été adaptés en conformité avec la loi : installation de plexiglass au secrétariat, mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique, de sens de circulations, etc.
- Achat de logiciel informatique pour permettre une continuité d'activité aux secrétaires de mairie dont l'activité était compatible avec le télétravail.
- Commandes de masques pour constituer un stock en mairie en vue de besoins de la municipalité,
- Distribution de masques aux habitants : une première distribution en boîte aux lettres de 2 masques par foyer, fournis par la mairie, puis distribution des masques de la région Auvergne-Rhône-Alpes, un masque par personne
- Commande d'un purificateur d'air pour la cantine financé par la région AURA (novembre)
- Commande de masques enfants 6 à 8 ans pour élèves CP-CE1 à la région (Novembre)

Pour répondre à une question récurrente sur la raison de la fermeture des déchetteries pendant cette période, il faut rappeler que la gestion des déchets (et de leur enlèvement) est une compétence de l'agglomération. Or pendant le confinement, d'une part les déchetteries ont été identifiées comme étant des établissements publics non indispensables, et d'autre part, les difficultés de disponibilité de personnel ne permettaient pas aux entreprises en charge de l'évacuation des bennes d'assurer leur mission.

## CR des conseils municipaux depuis le dernier journal

### Conseil Municipal du 02 mars 2020 :

- Approbation du compte de gestion 2019 ;
- Vote du compte administratif 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
- Vote des taux des taxes locales ;
- Subventions aux associations ;
- Vote du budget primitif 2020 ;
- Signature de la convention ADS portant sur l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol ;
- Mise en œuvre du nouvel ajustement du pacte financier et fiscal ;
- Création et suppression de postes ;

### Conseil Municipal du 23 mai 2020 :

- Election du Maire ;
- Fixation du nombre d'adjoints ;
- Election des adjoints ;
- Fixation des indemnités du Maire et des adjoints ;
- Délégation de délégués ou représentants aux différents syndicats ;
- Désignation de délégués locaux (1 élu et 1 agent) pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;
- Désignation d'un correspondant défense ;
- Désignation de délégués aux commissions municipales ;
- Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire
- Demande de subvention auprès de la Région et du Département pour la sécurisation de l'aire de jeux place du 19 mars 1962.

### Conseil Municipal du 18 juin 2020 :

- Déclassement partiel du chemin des hérons ;
- Approbation de la modification n°2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ;
- Mise en place de PAYFIP ;
- Demande de subvention auprès du SDED (Service public Des Energies dans la Drôme) pour le remplacement des menuiseries des salles Jean CHEVAL et Désiré NICOLAS ;
- Constitution de la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

### Conseil Municipal du 10 juillet 2020 :

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs représentants en vue de l'élection des sénateurs.
- Pour rappel, les trois sénateurs sortants ont été réélus.

### Conseil Municipal du 08 octobre 2020 :

- Cantine et garderie : ajustement des tarifs ;
- Renouvellement convention archivage avec le centre de gestion de la Drôme ;
- Location des salles et du matériel : ajustement des tarifs et règlement ;
- Chemin des bâtisseurs : intégration dans le domaine communal et extension ;
- Demande de complément de subvention auprès de la Région pour les menuiseries des salles des fêtes ;
- Demande de subvention auprès du Département et de la Région pour les équipements de la cantine (tables + chaises) ;
- Création et suppression de postes ;
- DIF (Droit Individuel à la Formation) élu ;
- Opposition au transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à la Communauté d'Agglomération de Valence Romans Agglo.



## Agenda

❄️ **Vœux du maire** : compte tenu de la pandémie en cours, nous nous voyons contraints d'annuler notre traditionnelle cérémonie de vœux de janvier.

❄️ **Fête des laboureurs** : annulée du fait du contexte sanitaire.

### ❄️ Elections :

L'année 2021 voit arriver 2 échéances électorales, mais les dates ne sont pas encore établies du fait de l'incertitude sur la situation sanitaire à venir :

- Les élections départementales, pour désigner les conseillers départementaux pour un mandat de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Le dernier scrutin date de mars 2015, et avait conduit pour notre canton (Vercors-Monts du Matin), à l'élection du binôme composé de Mme Nathalie HELMER et M. Christian MORIN.

- Les élections régionales pour élire les conseillers régionaux pour une durée de 6 ans.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Le dernier scrutin date de septembre 2015.

❄️ **De ferme en ferme** : Il faudra attendre mars prochain pour connaître la nouvelle programmation de l'édition 2021 qui devrait se dérouler les 24 et 25 avril 2021 !

❄️ **Marché de producteurs** : Il n'y a pas de date encore arrêtée, mais si les conditions sont réunies, il est prévu d'organiser un marché de producteurs les jours d'élection.

## Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre

Les cérémonies du 08 mai et du 11 novembre 2020 se sont déroulées dans un climat très particulier puisque du fait du contexte lié à la crise sanitaire de la COVID 19, le confinement interdisait la participation du public.

Seul un petit nombre d'élus était autorisé par la préfecture pour célébrer ces commémorations des fins des conflits mondiaux du XX<sup>ème</sup> siècle.

C'est donc ce comité restreint qui procéda à la lecture des noms des Marchois morts pour la France lors des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle et écouta les discours lus par Philippe HOURDOU.

Pour le 8 mai, il s'agissait d'un message du président de la République qui rappelait que les combats de tous ceux qui ne s'avouèrent jamais vaincus permirent la victoire finale, mais qu'aujourd'hui notre combat consiste à préserver encore et toujours cette paix chèrement gagnée.

Le message du 11 novembre provenait de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Elle rend hommage à tous les combattants disparus lors de ce premier conflit mondial, et appelle chacun, à l'instar de ces illustres combattants, à faire preuve d'une même unité nationale pour supporter solidairement les épreuves actuelles.

Enfin, en ce 11 novembre il fut donné lecture de la liste des 20 soldats morts pour la France en cette année 2020.

Il n'y a évidemment pas eu l'habituel verre de l'amitié à l'issue de ces cérémonies, et le repas des aînés, traditionnellement offert par la municipalité le 11 novembre a été annulé en attendant des jours meilleurs.

## FNACA

Le 27 octobre dernier, à l'issue de l'assemblée générale du comité FNACA d'Alixan, Bésayes et Marches, Alain COLLION s'est vu remettre par Hugues MOTTET la médaille d'ancien combattant d'Afrique du Nord.



©Christian CALVAYRAC, correspondant Dauphiné

maçonnerie  
charpente  
couverture

Entreprise Générale du Bâtiment  
Depuis 1936

**Sas PAIN**  
10 Rue des Colonnades  
38100 MARCHES

Béton de décoration  
pour surface extérieures

Tel. : 04 75 47 20 13  
E-mail : contact@sas-pain.fr

**Isolation** : Murs extérieurs  
+ Combles à 1€

**Ravalement**

153, montée du Long, Bourg lès Valence - 04 75 83 75 30 - www.facades-isolation.com



## Amicale Sportive et Culturelle Marchoise, 2020, un nouveau départ

La nouvelle équipe mise en place en juillet afin de redonner vie à l'A.S.C.M., a œuvré pour proposer dès septembre des activités à Marches.

Vous avez pu en prendre connaissance grâce aux flyers distribués dans vos boîtes aux lettres, affichés sur les panneaux d'information du village mais aussi dans les mairies, les commerces les plus proches et bien sûr sur Panneau Pocket et le site de la Commune.

### Voici un rappel des activités proposées :

- Atelier artistique (enfants et adultes)
- Atelier informatique
- Gym Pilates / • Gym douce – Bien vieillir
- Self Défense / • Randonnée – Marche
- Nettoyage et entretien de l'environnement
- Sorties culturelles / • Méditation
- Initiation aux premiers secours

C'est un début et l'intérêt suscité est plutôt prometteur et encourageant puisque nous comptons une quarantaine d'adhérents, ce qui n'est pas si mal pour une reprise et dans la période d'incertitude et d'angoisse que nous connaissons avec l'épidémie de Covid.

Avec la deuxième vague de l'épidémie, nous avons dû d'abord reporter certaines activités par sécurité, puis stopper les autres en raison du couvre-feu et du confinement, comme d'ailleurs toutes les associations culturelles et sportives. Pour autant, notre motivation ne faiblit pas et nous avons d'autres projets en attente de jours meilleurs. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous comptons sur vous pour venir augmenter le nombre d'adhérents car plus il y aura de participants, plus l'A.S.C.M. sera à même d'offrir un choix large d'activités à des tarifs raisonnables et de contribuer à une vie sociale riche de rencontres, d'échanges et de détente au sein même de notre village. Toute l'équipe de l'A.S.C.M. vous souhaite d'excellentes fêtes et une très bonne année 2021.

Le Président, Daniel CHOVIN

### N'hésitez pas à nous contacter



Daniel CHOVIN : 06.03.43.00.07  
Martine PEYLABOUD : 06.86.00.08.68



[ascmarches26@orange.fr](mailto:ascmarches26@orange.fr)

## Jeunes

Plusieurs jeunes du village ont interpellé la municipalité pour demander la possibilité d'avoir un terrain leur permettant de faire notamment du vélo sans risque pour les autres (comme au terrain intergénérationnel), ni pour eux quand ils pratiquent trop près des voies de circulation.

L'exemple du terrain aménagé par la commune de Charpey nous laisse penser que c'est possible, mais les problématiques telles que les notions de responsabilités, de règles et normes applicables à ce type d'équipement, d'entretien, de nuisances occasionnées pour les éventuels riverains, de respect et civisme, de gestion de fréquentation doivent auparavant être étudiées. Différentes possibilités sont à l'étude pour trouver une solution et permettre la pratique de ces activités plus

ou moins acrobatiques dans un cadre sécurisé et sécurisant pour tous.

Dans un autre registre, d'autres jeunes de la commune ont pris l'initiative de produire des écrans faciaux à destination des soignants lors du premier épisode de l'épidémie de COVID19. Nous les en remercions.

Afin d'encourager ce genre d'initiatives, la municipalité est prête à accueillir un comité représentant nos jeunes concitoyens pour leur permettre de faire remonter plus facilement leurs desiderata et les accompagner dans l'organisation d'actions ponctuelles et solidaires.

Celles et ceux qui souhaiteraient y participer sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

## Self défense



Président et coach de la S-Team, dirigeant des cours de Sport et self défense à l'Appart fitness de Bourg de Péage, j'ai décidé cette année d'ouvrir une section à Marches, pour développer notre association.

L'objectif de la S-Team est d'enseigner la pratique des sports et self défense en travaillant tant les techniques de boxe pied poing, karaté, judo classiques et sportives que les

techniques de self défense pure comme le Krav Maga et le Kyusho.

Cette toute nouvelle section a pu réunir jusqu'au confinement 10 adhérents et j'espère en réunir davantage dès la reprise.

<http://club.quomodo.com/s-team>

Yoann SALLES





## Comité des fêtes de Marches

Le comité des fêtes a débuté l'année par la fête des laboureurs qui s'est déroulée le 9 février 2020.

Sous un ciel clément le comité, les présidents de la fête, Laurent et Corinne WACHAJA, les Bacchus Micheline et Michel ANDRÉ, ont accueilli un grand nombre de personnes venues déguster les bugnes, foujou et vin blanc et apprécier le repas réalisé par le restaurant Délices des Payres de Marches. Les chars remarquablement confectionnés par les différentes associations du village ont défilé devant un public nombreux et enthousiaste.

Ce défilé a été rendu possible grâce à la solidarité de tous, malgré les dommages causés par la neige sur le local où les chars étaient fabriqués.

Nous remercions Mr Pierrot CHEVAL de nous avoir généreusement mis à disposition un bâtiment pour que les chars puissent être confectionnés et entreposés.

Cette année fut une année particulière et de nombreux villages n'ont pu organiser leur fête, nous avons eu de la chance de pouvoir le faire, mais nous avons été contraints avec beaucoup de regrets d'annuler la vogue du mois d'août car il nous était impossible de l'organiser dans de bonnes conditions.

Nous espérons que nous pourrions reprendre une vie normale au cours de l'année à venir. Le comité ainsi que les présidents 2021 Odette et Hugues MOTTET, les présidents 2022 Patricia et Thierry GENTHON souhaitent vous retrouver nombreux pour de nouvelles et belles festivités (fête des laboureurs, vogue, ...) dès que les conditions le permettront.



## BBRM, saison compliquée mais le club s'adapte

Sportivement à l'arrêt depuis le reconfinement de fin octobre, aucune séance, ni de matchs pour nos 220 licenciés. Chaque éducateur essaie de garder le lien avec ses joueurs et de les inciter à conserver une activité physique. Nous avons dû annuler notre loto, nous le remplaçons par une tombola qui sera tirée en facebook live samedi 20 février. Nous avons reporté Diots tartiflettes en février (dimanche 21). Nos tournois Futsal seront organisés avec moins d'équipes : si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons en janvier/février des plateaux pour les Entreprises (mardi soir) et des plateaux pour les U9 (samedi dimanche). A la reprise, le BBRM respectera les protocoles imposés. Nous demandons notamment aux parents et aux supporters de porter le masque au stade, même à l'extérieur. Se protéger

et protéger les autres, nous incitons chacun à respecter les distanciations indispensables. Cela va à l'encontre de la vie associative telle que nous l'avons vécue jusqu'à maintenant mais nous devons nous adapter sur ces 6 premiers mois de 2021. Nous espérons pouvoir organiser nos stages multi-sports pendant les vacances scolaires : février, avril et juillet. Contact Anthony SATIN, salarié BBRM, 06 29 16 35 28

Bonne fin d'année à tous, la santé pour vous et vos proches et que 2021 nous permette de retisser les liens amicaux au sein de notre association sportive.

RDV à notre fête de la St Patrick samedi 20 mars 2021 à Marches.

JEAN PIERRE MANTEAUX, PRÉSIDENT DU BBRM

## Per S'Amusa

2020 ! Quelle année ! 20 ans déjà que l'Association d'accordéon diatonique est présente à MARCHES. Cette saison a été marquée par la Covid-19 qui aura beaucoup perturbé nos activités. Plus aucune animation dans les hôpitaux, maisons de retraite etc.

Nos activités musicales ont pu reprendre ce 15 Septembre, tous les mardis à 16 H, salle Jean Cheval. Bien sûr en respectant les consignes sanitaires (masque obligatoire, avoir du gel hydroalcoolique, désinfecter les chaises à notre départ).

Le 20 Octobre 2020 s'est tenue l'Assemblée Générale, à cette occasion nous avons eu le plaisir d'accueillir Fabrice BLACHON, 3<sup>ème</sup> Adjoint en charge des associations à la Mairie. Celui-ci a pu découvrir notre groupe d'accordéonistes.

Nous sommes actuellement 20 adhérents, le bureau se compose de : Nicole CORMON Présidente – Michel TEXIER Vice-Président – Ivan CHAPON Trésorier – Josiane BURAI Secrétaire.

Les personnes souhaitant découvrir et partager cet instrument de musique peuvent nous contacter au 04.75.47.42.39  
Toute l'équipe de Per S'Amusa vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année.



## Pirouette Cacahuette

L'association des parents d'élèves de l'école de la Colline à Marches a cette année, comme de nombreuses associations, vu ses activités réduites, repoussées, annulées.

Dure dure la vie avec le Coronavirus.

Cette nouvelle saison 2020/2021 ne sera sûrement pas florissante en terme d'activités para-scolaire mais nous ferons de notre mieux pour être présents et pouvoir le moment venu vous proposer des manifestations joviales, conviviales, culturelles et sportives...

Au même titre que nos prédécesseurs nous souhaitons maintenir cette association à flot afin que les enfants tirent le meilleur de leur vie scolaire et communale.

Nous souhaitons remercier tous les parents qui se sont investis dans les nombreuses manifestations que compte Pirouette à son actif, ambassadeur d'un jour, membre actif, coup de pouce bienvenu, mais aussi les anciens membres du bureau : Lucie Combier, Marie-Sophie Frachisse, Aurélie Chaléat, Daniel Rival. Merci à eux pour tous les efforts engagés, les idées novatrices et l'envie de donner à nos enfants le goût du partage. Les obligations familiales et professionnelles les ont décidés à tourner la page Pirouette, mais nous savons pouvoir compter sur eux pour les petits conseils.

Cette année le bureau a été renouvelé de justesse, trois membres sont donc présents pour que Pirouette ne tire pas le rideau : Thibault MIOR (Trésorier), Audrey DESPRES (Secrétaire), Magali MIOLON (Présidente). Cette nouvelle équipe devra œuvrer selon les règles sanitaires en vigueur et nous savons que les propositions se limiteront.

Soit..... Ne nous décourageons pas, Pirouette est là, avec des idées, avec des envies, sûrement fleuriront-elles avec le temps.

Ce début de saison s'ouvre avec :

- la proposition d'achat d'arbres de Noël, coupés ou en pot.
- la distribution de masques tissus à tous les enfants de l'école concernés, (au logo Pirouette c'est plus chouette) achetés à une entreprise romanaise.
- des offres cadeaux grâce à l'aimable participation de l'entreprise LAMAZUNA à Marches.

Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion, pour les conseils et pour les avis.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année et espérons vous retrouver en pleine forme !



 **Delices des Payres**  
26300 MARCHES - 04 75 47 20 94

FOUR DRAGONS  
COMMERCE GÉNÉRALISTE  
TRANSFORMATION ARTISANALE

Dan BENHAMOU  
Producteur - Restaurateur

---

Tél : 04 75 47 20 94 - Port : 06 77 12 27 83  
dan@lespayres.com - www.delicesdespayres.com

QUARTIER LES PAYRES, 1447 AVE DU VERCORS - 26300 MARCHES

 **BUREAU D'ETUDES «ACTIF»**  
**Patrick BENISTANT**  
Géomètre Topographe

Aménagement - Coordination - Topographie - Informatique - Faisabilité  
Agréé pour l'établissement des documents d'arpentage

Tél : 04 75 47 26 20 - Port : 06 82 64 37 65  
E-mail : beactif@orange.fr - 9 Pl A. Bertholet - 26300 MARCHES

## Avenue Gérard Gaud

Après quelques semaines de travaux avec une météo très favorable, l'entreprise SOGEA, sous la maîtrise d'œuvre du service eau pluviale de l'agglo, a enfoncé une canalisation depuis le haut de l'avenue Gérard Gaud, et ce jusqu'au terrain de foot, pour canaliser les eaux de ruissellement du versant sud du village et des lotissements vers le ruisseau (Le Bagnol) qui prend sa source aux petites Marnes.

Dans la continuité des travaux, l'entreprise Cheval a réalisé les enrobés des voies de cette zone : montée du chemin Astral, trottoir, plateau traversant, ... Et 5 places de parking ont aussi été réalisées dont une pour personne à mobilité réduite, offrant ainsi du stationnement supplémentaire.

Une gaine a été prévue entre le transformateur et les places de parking existantes pour l'éventuelle installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Enfin, le marquage au sol ainsi que la pose des panneaux de signalisation ont été réalisés par nos employés communaux.

Une deuxième phase de travaux aura lieu plus tard pour mettre en place des bassins de rétention en prévision d'une crue centennale entre le terrain de foot et le futur lotissement « Les coteaux de Flavie ».

Nous présentons toutes nos excuses aux riverains pour les désagréments engendrés par ces travaux, et les remercions pour leur compréhension.

AVANT



APRÈS



**CHEVAL**  
TRAVAUX PUBLICS

réseaux



terrassement



routes



Une entreprise du Groupe Cheval comme :

Cheval TP | Entreprise 26 | Molina | Rhône-Alpes TP

Asbestos | Migma | Sodetec | Valente | Valorsol environnement

Cheval granulats | Drôme Ardèche enrobés-émulsions | Sablons enrobés

Bourg de Péage

04 75 72 12 00

[cheval-travaux-publics.fr](http://cheval-travaux-publics.fr)

## Espace jeux

L'espace jeux du terrain intergénérationnel situé sous la mairie avance, avec la mise en place des barrières réglementaires en novembre et se terminera en début d'année par l'installation d'un nouvel équipement enfants et les traçages restants pour les terrains de foot/hand/basket, les jeux enfants, les circuits vélo.

Nous sommes heureux de voir que le terrain est déjà utilisé, la semaine à la sortie de l'école par les plus jeunes accompagnés de leurs mamans et nounous, et le weekend pour des goûters et jeux par les jeunes de tous âges du village.

Les contraintes imposées par le contexte sanitaire actuel ne permettent hélas pas de fêter cette réalisation dans l'immédiat.

## Bibliothèque

Cet automne, l'emprise de la bibliothèque a retrouvé sa surface initiale avec la remise en place des cloisons qui avaient été modifiées pour permettre le transfert de la cantine dans la salle du 45ème parallèle pendant la durée des travaux dans les locaux scolaires.

## Voirie

Divers travaux et aménagements ont été réalisés et finalisés sur la voirie communale au cours de l'année 2020 :

- Finalisation des travaux de la RD149 au niveau du nouvel abri bus.
- Marquage au sol de la délimitation de la route et des places de stationnement au cimetière, où il est recommandé de se garer en marche arrière afin d'avoir une meilleure visibilité au moment de repartir.
- Marquage au sol au niveau du carrefour situé entre la rue Charles OLLAT, la route Méridionale et la route de Fiancéy, afin d'inciter les automobilistes à ralentir dans cette zone de croisement avec une mauvaise visibilité.
- Sécurisation des places de stationnement au niveau de la traverse des écolières, afin d'éviter une chute sur la rue Charles OLLAT.

La configuration des lieux (étagères, mobilier, organisation de l'espace) est encore en cours de réflexion et sera faite dès que possible afin d'accueillir tous les bibliophiles de la commune dans un cadre agréable.



**Scierie  
BLANC**

Sciage - Séchage - Rabotage - Traitement

Tél. : 04 75 70 50 76

E-mail : [contact@scierieblanc.fr](mailto:contact@scierieblanc.fr)

[www.scierieblanc.fr](http://www.scierieblanc.fr)

686 Avenue des monts du matin, 26300 Marches

**AMOUROUX  
ARCHITECTE**

Patrick Amouroux  
Architecte DPLG  
GSM : 06 81 09 04 62  
[amouroux.architecture@gmail.com](mailto:amouroux.architecture@gmail.com)



## Cérémonie de fin d'année des CM2

Cette fin d'année scolaire 2019/2020 fut un peu spéciale avec le protocole sanitaire à appliquer contre le COVID, ne permettant pas d'organiser l'habituelle cérémonie de fin d'année.

Cette année, la remise des dictionnaires s'est transformée en remise des calculatrices, pour plus de modernité et afin d'être plus en phase avec les besoins des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

Cette remise a été faite en classe par Philippe HOURDOU (Maire) et Isabelle ROUX (Adjointe aux affaires scolaires) à chacun des 12 élèves de CM2 dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

## Salle de motricité

La partie intérieure de la salle de motricité a été achevée pendant les vacances de la Toussaint.

La remise des clefs à la mairie a eu lieu le 4 novembre et cet équipement a pu être utilisé par l'école dès la semaine suivante.

Les travaux extérieurs tels que le préau, la pose du bardage, la réalisation de la cour des maternelles se poursuivent pour une utilisation espérée en début d'année.

Une inauguration de cet ensemble sera organisée si les conditions sanitaires le permettent avant l'été.





## Actualités scolaires et périscolaires

A la rentrée de septembre 2020, l'école de la colline comptait 92 élèves répartis ainsi :

**27** maternelles

**19** CP/CE1

**22** CE1/CE2

**24** CM1/CM2

La crise du COVID a contraint la municipalité et l'équipe enseignante à adapter les conditions d'accueil des élèves. Arrivées échelonnées par niveau, accueil des plus jeunes au portail et non plus en classe comme auparavant, désinfection régulière des locaux...

Pour le périscolaire aussi, il a fallu s'adapter. Dès l'autorisation de réouverture des écoles les conditions d'accueil des enfants en périscolaire (cantine et garderie) ont répondu à un protocole strict qui a dû être modifié à plusieurs reprises pour suivre les évolutions réglementaires liées à ce contexte.

Pour les repas, le service de fourniture des repas n'a pu être rétabli immédiatement, mais l'espace cantine a été réouvert pour permettre à la cinquantaine d'enfants venant avec leur repas de s'y restaurer.

Sur le temps de midi, la 5<sup>ème</sup> classe ainsi que la salle de garderie sont ouvertes afin d'accueillir les enfants pour différentes activités, lorsque la météo ne leur permet pas de rester dehors.

A la reprise de la cantine, le fonctionnement a dû évoluer.

Du fait du protocole sanitaire certaines des ATSEM sont affectées à la désinfection sur le temps de midi, ne laissant plus que 2 personnes en salle de restauration.

Il a donc fallu passer à un seul service pour pouvoir respecter les règles de distanciations recommandées et le matériel a également dû être adapté.

Les tables rondes ont donc été remplacées par des tables rectangulaires empruntées à la salle des fêtes, qui permettent ainsi de respecter les règles et distances, ainsi que la circulation des chariots de service.

Les résultats positifs de cette nouvelle organisation vont nous conduire à acquérir de nouvelles tables et chaises pour pérenniser ces dispositions, et chercher si d'autres collectivités seraient intéressées pour reprendre celles qui ne nous serviront plus.

## Hommage du 2 novembre suite à l'attentat contre S. Patty

Afin d'appuyer la solennité du moment, et pour montrer l'attachement de la municipalité aux principes de la République « liberté, égalité, fraternité », ainsi qu'à ceux de la liberté d'expression, Mr le Maire et l'adjointe en charge des affaires scolaires ont participé à l'hommage du 2 novembre rendu à Samuel Patty suite à l'attentat dont il a été victime, dans les classes CE1-CE2 et CM1-CM2.



**VOTRE COIFFEUSE À DOMICILE**  
**CONSEILS PERSONNALISÉS, DÉTENTE**  
**ET QUALITÉ SERONT AU RENDEZ-VOUS**

**CHOVIN PERRINE**  
 06.18.73.36.59

 L'atelier de Perrine



**CHOVIN Thibault**  
**COUVERTURE ZINGUERIE**

**06 41 33 16 02**  
 thibaultchovin@gmail.com



## Jardins partagés

Un projet de jardin partagé est en réflexion mais pour cela nous devons savoir si certains de nos villageois sont intéressés.

### Mais qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

Les jardins partagés sont des lieux communs où l'on cultive son potager pour produire sa nourriture. Ce concept encourage au partage et à la solidarité. Il permet aussi de faire profiter d'un bout de verdure à tous ceux qui n'ont pas de jardin. Dans ces lieux, d'autres activités peuvent être organisées comme des animations culturelles, éducatives ou sociales. Si vous êtes intéressés, nous vous demandons de vous rapprocher de l'association ASCM.

**N'hésitez pas à nous contacter**



06.03.43.00.07



ascmarches26@orange.fr

## Les producteurs de Marches

Les marchés de producteurs n'ont pas pu se faire cette année pour les raisons que nous connaissons tous.

Cependant, nous vous rappelons qu'au sein de la commune plusieurs producteurs exercent leur activité :

- Du miel avec Natacha PAGNAT, Apicultrice et Isabelle ROUX « Au Rucher de Marches »
- Des fruits/légumes et du safran avec « Ô délices de la bergère » - Françoise SANTUCCI
- Des volailles avec « Papy volailles » Xavier DIMBERTON
- Des oies et restaurant avec « La ferme des Payres » - Dan BENHAMOU
- Des pigeons avec SAS Prohet - Maison Chabert Rémy ROZERON
- Des truffes avec Philippe GAMON
- Des tommes de la ferme de Pascal BONNARDEL
- Maraîchage avec Jérôme BELLE

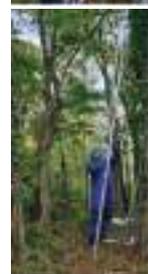
Parmi eux, Ô Délices de la Bergère et Papy Volailles vous attendent tous les vendredis en fin d'après-midi, au petit marché au rond-point de la gare de Marches en compagnie du camion pizza, Dolce Pizza.

## Frelon asiatique

Cette année le frelon est présent un peu partout. C'est fin octobre/début novembre qu'il sévit le plus sur les ruches. Il vient chercher la protéine dans l'abdomen de l'abeille afin de nourrir les futures larves de reines qui iront au premier froid s'enterrer dans le sol pour en ressortir au printemps et recommencer une nouvelle histoire.

Si vous voyez un nid, vous devez aller sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html> afin de le signaler pour le faire détruire.

En attendant nous vous conseillons de ne pas vous en approcher pour éviter toutes piqûres désagréables.



## Ambroisie

Cet été, la commune a fait un recensement des terrains envahis par l'ambroisie. Elle s'est fait accompagner par le cabinet d'experts Evinrude, mandaté par Valence Romans Agglo. Une demi-journée (au début du mois d'août) a été nécessaire pour sillonner toutes les routes de la commune et repérer les terrains envahis.

A chaque zone, on note l'intensité : infestation ponctuelle / par tâches / continue.

Il est à noter que la situation sur Marches cet été était meilleure que dans d'autres secteurs de la Région, beaucoup de champs ayant déjà été traités ou sans ambroisie du tout (même des parcelles en chaume réputées plus sensibles). En effet, en rapport avec sa superficie (11,09 km<sup>2</sup>), notre commune a plutôt un bon bilan sur cet aspect avec «seulement» 15% de sa surface infectée par l'ambroisie.

Ces surfaces infestées se répartissent comme suit :

- Présence ponctuelle : environ 0,62 km<sup>2</sup>, (38% des surfaces infectées), soit 6% de la surface de la commune.
- Présence par tache : environ 0,6 km<sup>2</sup> (37% des surfaces infectées) soit 5% de la surface de la commune.
- Présence en continu : environ 0,42 km<sup>2</sup> (25% des surfaces infectées), soit 4% de la surface de la commune. Cet état des lieux permettra d'évaluer les progrès faits par chacun pour gérer ce problème année après année.

Suite à ce recensement, un courrier a été envoyé aux propriétaires des terrains les plus touchés pour les inciter à traiter et à maîtriser l'infestation.

D'autre part, nous surveillons aussi les signalements de la plateforme de la FREDON, et contactons les propriétaires également afin de leur demander de s'occuper des zones concernées. Un référent est nommé spécialement sur cette action.

Au 1<sup>er</sup> septembre, 5 signalements avaient été faits via cette plateforme pour 4 terrains.

Plus d'infos : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>

Les référentes pour la commune sont Nathalie GROULARD et Isabelle ROUX.



## SARL LA BAYANNE

Travaux Agricoles Entreprise de Battage

Jean-Marie CARAT

**06 09 43 06 59**



Quartier LA BAYANNE - 26300 MARCHES

## Panneau Pocket

Depuis l'épisode de neige de novembre 2019, puis les confinements liés au COVID, nous constatons une progression de la consultation des informations transmises via Panneau Pocket.

En effet, auparavant, le volume de consultation était de l'ordre de quelques connexions par jour avec des pics allant jusqu'à 70, alors que depuis, la moyenne est plutôt de quelques dizaines de connexions et monte régulièrement à quelques centaines !

L'application recense actuellement 290 smartphones qui ont placé Marches en favoris, soit l'équivalent de 80% des foyers de la commune (ce chiffre est « à titre indicatif » car nous ne pouvons pas vérifier d'une part si les favoris sont uniquement des administrés de la commune, et d'autre part, si l'application n'est installée qu'une fois par foyer). De plus, la communication de la mairie via Panneau Pocket s'enrichit. Les messages affichés peuvent contenir des photos et des liens internet pour permettre aux lecteurs d'accéder

directement à des compléments d'informations. Les thèmes abordés dans nos publications concernent : les infos mairie, la prévention (sécurité routière, gendarmerie, environnement...etc), les communiqués du Préfet de la Drôme (ou département ou Région), les événements organisés par les associations, la Mairie, l'agglomération, le don du sang... Et maintenant, Panneau Pocket a également son site internet, pour ceux qui n'ont ni tablette, ni smartphone.

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

100% Anonyme  
Gratuit  
sans publicité

**Depuis un ordinateur**

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche: [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Sélectionnez le nom de la commune, l'adresse email de l'école, le numéro de votre boîte postale dans le champ de recherche ou choisissez dans la liste de France qui s'ouvre sur la sélection qui vous intéresse. Tous appareils mobiles dans le téléphone au numéro de l'école.

**Depuis un téléphone ou une tablette**

ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.

Dans l'application après le choix de la commune ou le code postal dans la barre de recherche, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le bouton pour recevoir les notifications des informations et alertes.

## Civisme, voisinage, règles de vie

Notre commune bénéficie d'un cadre agréable du fait notamment de son environnement rural. Pour préserver cette qualité de vie, il convient que chacun veille à respecter la tranquillité de ses voisins. Dans ce but, nous vous rappelons ci-dessous quelques règles de civisme qui permettraient de garantir le bien vivre ensemble :

**Les bruits de voisinage :** l'article 13 de l'arrêté préfectoral n° 2015183-0024 du 2 juillet 2015 régit les bruits de voisinage sur le département de la Drôme et précise que : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par **des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**. Ces travaux sont **interdits les dimanches et jours fériés**." Lorsque des événements ou travaux sont prévus, il est toujours possible de demander une dérogation à cet arrêté, mais aussi et surtout, il est recommandé d'en informer ses voisins et vivre ainsi en bonne intelligence.

**Chiens :** de même, les aboiements de chiens ne doivent pas devenir source de gêne pour le voisinage. Aussi, une bonne communication entre voisins doit permettre de ménager la tranquillité de chacun.

**Point d'apport aux déchets :** une fois encore, nous rappelons que les points d'apport volontaires de déchets ne sont pas des déchetteries. Ce qui ne rentre pas dans les conteneurs semi enterrés ou les colonnes de tri (cartons) ne doit donc pas être laissé à côté mais déposé en déchetterie. Pour rappel ces dépôt sauvages sont verbalisables.

**Masques :** depuis le début de la pandémie, il devient hélas courant de voir des masques trainer dans l'environnement. Ces déchets ne sont pas plus anodins et même plus polluants que d'autres. Nous demandons donc à chacun de bien vouloir être respectueux du cadre de vie et de jeter ces déchets à la poubelle.

**Dégradations :** il est à noter les velléités d'expressions variées (et discutables) sur certains murs de la commune (le NRO à la gare de Marches, le mur de la mairie).

Sans vouloir jouer les censeurs, ces graphitis ne sont pas acceptables, dégradent notre cadre de vie, et ont un coût pour remettre en état les murs tagués.



**Sécurité routière et jeux :** un certain nombre de nos jeunes utilisent les rues et trottoirs du village comme circuit pour réaliser leurs acrobaties en vélo, trottinettes, skates et autres rollers. Sans doute mis en confiance par une circulation relativement faible, la notion du danger semble parfois leur échapper. Jusqu'à présent, l'accident a pu heureusement être évité. Afin de ne pas se trouver dans cette situation, il est demandé à chacun de rappeler à ses enfants les règles de sécurité à observer sur la route. En parallèle, et suite à la demande de certains, la municipalité réfléchit à la possibilité de mettre à disposition une zone qui permettrait ce genre d'activité en toute sécurité.

## Message de l'ex-président du Syndicat du gymnase

Dix ans se sont écoulés, dix ans au service du gymnase de Barbières en tant que président du SIBBRM (Syndicat Intercommunal Barbières Bésayes Rochefort-Samson Marches). J'ai toujours œuvré pour le bien des associations des quatre communes, tout n'a pas été parfait mais rien n'a été impossible.

2020 a été une année de transition puisque j'ai désiré laisser ma place à une nouvelle équipe pleine de motivation et d'ambition composée d'un président, de Barbières, d'un premier vice-président, de Marches, d'un second vice-président, de Bésayes, d'un secrétaire, de Rochefort-Samson ainsi que de huit membres par nombre de deux par commune. Je souhaite à cette nouvelle équipe de travailler dans la sérénité pour le bien du gymnase et ses associations pour les six ans à venir.

Hugues MOTTET

## Déploiement de la fibre

Le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) a maintenant repris sur l'ensemble des chantiers initiés sur notre commune. Il concerne des chantiers d'études, de travaux de génie-civil, de travaux de câblage de la fibre optique et de construction des locaux techniques.

A cette occasion, Nathalie ZAMMIT-HELMER, Présidente du Syndicat mixte ADN, Vice-présidente du Conseil départemental de la Drôme en charge des territoires numériques et de l'innovation a visité notre NRO en présence de Philippe Hourdou.

La crise sanitaire a bien entendu généré un retard sur le déploiement de cette dernière. Bien que les différents intervenants n'aient pas baissé la présence de leurs équipes, cet été, il n'en reste pas moins que la COVID-19 a créé un retard.

Les différents acteurs qui s'occupent du déploiement s'accordent à dire qu'une date de livraison de l'ensemble de notre commune est envisageable pour le premier trimestre 2021. Ce qui fait qu'une fois le gel commercial passé (3 mois) nous pourrons profiter de la fibre en moyenne au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Nous vous invitons à ne pas hésiter à faire un test de votre adresse sur le site

<https://www.ardechedromenumerique.fr/>



**BIENTÔT PRÈS DE CHEZ VOUS, L'ÉCO-LIEU LAMAZUNA !**

Les travaux ont débuté, pour cette première phase nous construisons le bâtiment principal, qui sera à énergie positive grâce aux choix réalisés avec l'appui de bureaux d'études : chaudière bois, rafraîchissement par batterie adiabatique connectée à une cuve à eau sous le bâtiment, qui servira également à l'arrosage des 124 fruitiers que nous commencerons à planter cette année.. À suivre !

N'hésitez pas à passer nous voir au bureau si vous avez des questions !  
Et bonne nouvelle, vous pouvez retrouver tous les produits de notre nouvelle marque **The Green Emporium** chez U Express de Chatuzange le Goubet !

**THE GREEN EMPORIUM**  
POUR LA BEAUTÉ DU GESTE



**A.HAPIKIAN**  
Chauffage  
Climatisation  
Plomberie - Electricité  
Energies renouvelables

03 rue des Monts du Mâtin  
26300 CHATUZANGE LE GOUBET Tél. 04 75 47 25 89  
[www.sarthapikian-chauffage.com](http://www.sarthapikian-chauffage.com)

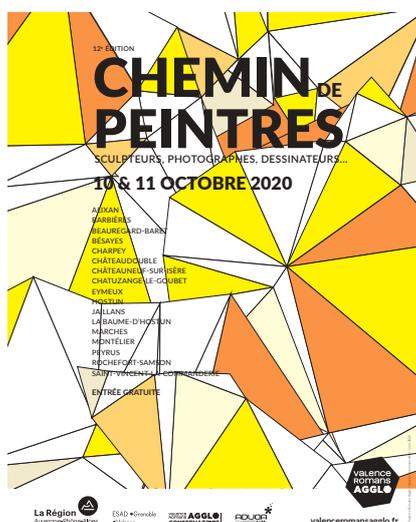


**BIÈRE JACQUEMART**  
FABRIQUE DE BIÈRES ARTISANALES  
Vente aux particuliers, professionnels,  
collectivités, associations, clubs...

09 73 28 89 66  
[www.biere-jacquemart.fr](http://www.biere-jacquemart.fr) [www.facebook.com/bierejacquemart](https://www.facebook.com/bierejacquemart)



## Chemin de peintres



Chemin de peintres est une manifestation culturelle et artistique qui propose au public un circuit découverte.

En cette année particulière notre équipe a décidé de ne pas maintenir la manifestation. Comme 6 autres communes nous avons choisi de ne prendre aucun risque en cette période de crise sanitaire.

La manifestation a cependant été maintenue sur les 11 autres communes, elle a réuni 200 artistes et quelques 7000 visiteurs.

La fréquentation de cette année était donc logiquement en baisse (28%) sur l'ensemble comparée à l'an dernier.

Notre équipe aura à cœur de faire à nouveau vivre cette manifestation dès lors que le contexte sanitaire nous le permettra.

Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre 2021 en espérant que nous aurons repris le cours normal de nos vies d'ici là.

## Recensement

Le recensement de la population devait se dérouler à Marches du 21 janvier au 20 février 2021.

L'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité.

La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

## Brûlage des végétaux interdit toute l'année !

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

« Déchet vert » = feuilles mortes, tontes de pelouses, tailles de haies ou d'arbustes, résidus d'élagage et de débroussaillage, ...etc

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450€ maximum.

Des solutions alternatives existent : broyage, compostage, paillage, déchetterie.





# MAISON ANDRÉ

26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET - 04 75 47 23 04

[www.andrepatisserie.com](http://www.andrepatisserie.com)



Maison ANDRÉ

*Votre artisan Boulanger-Pâtissier depuis 1996*



42, avenue des Patriotes - 26300 BOURG-DE-PEAGE

Tél: 04 75 70 01 60

[compta@vialle-sarl.fr](mailto:compta@vialle-sarl.fr)



# *express*

## CHATUZANGE LE GOUBET

890 ROUTE DU STADE 04 75 45 52 32

LUNDI au SAMEDI : 8h30 à 19h30

DIMANCHE : 8h30 à 12h30



PHOTOMATON



PHOTOCOPIES



GAZ



PRESSE



LAVAGE



CARBURANT



LAVERIE

## Le glas

Parfois dans l'année, vous avez pu remarquer que la cloche du village sonne d'une manière particulière à la suite de l'angélus. Il s'agit de la sonnerie du glas.

Le glas annonce le décès et les obsèques d'un habitant de la commune.

Il s'agit d'une sonnerie lente et monotone qui est sonnée à la suite des 3 angélus qui précèdent la cérémonie des obsèques.

La sonnerie du glas est de la responsabilité de la paroisse.

## Paroisse

### Décès du Père GINEYS

Le 14 Novembre 2020, le Père Cyprien GINEYS est décédé à l'âge de 87 ans. Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 20 novembre 2020 à 15h en l'église du St Étienne de Bésayes en présence d'une assemblée limitée à 30 personnes. Au même moment, en son hommage, le glas a été sonné dans toutes les églises du canton.

#### Maison Paroissiale St Pierre

17 chemin de Cénizier - 26300 Chatuzange le Goubet

04 75 47 40 01

secretariat.saintpierre26@gmail.com

www.lesmontsdumatin.catholique.fr

#### Père Stéphane Nguyen

Cure de Romans 2 place du champ de Mars  
26100 Romans

06 11 35 80 57

stephane.nguyen@hotmail.fr

**Les étapes : RECENSEMENT MILITAIRE - JDC**

1. Vous venez en mairie et demandez le formulaire
2. Vous remplissez le formulaire (avec l'aide de votre conseiller)
3. Vous allez en mairie avec votre livret de famille
4. Vous allez en mairie avec votre livret de famille et votre pièce d'identité
5. Vous allez en mairie avec votre livret de famille et votre pièce d'identité

Vous devez fournir à la mairie de votre domicile :  
pièce d'identité + livret de famille  
et vous pouvez remplir (et éditer) la notice en ligne avant de vous présenter en mairie :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

## Etat Civil

### Naissances :

REBOTIER Maëlia  
 DEWALLES Léa  
 MARGIRIER Hanaé  
 PERARD Lucy  
 VERNOUX COMBIER Léonie  
 LAFFONT Gabin  
 COUDREAU Maélie  
 ROUSSEAU Nilay  
 KEUM Seiya

### Ils nous ont quittés :

ARCHINARD Yves  
 SIMON Bernadette née CHIRON  
 LELIEVRE Bernard  
 JACQUET Pascale  
 LUQUET MÉRIL  
 BONNET Michel  
 MOREON Henri



Toutes nos félicitations à **Mme Geneviève BONNARDEL**, habitante de Marches, qui a soufflé ce 24 juin dernier ses 100 bougies. Nous lui souhaitons une belle et heureuse année 2021 !

## Ecole de la Colline

1025, avenue du Vercors  
26300 Marches  
Tél. : 04 75 47 47 52  
Directrice : Aurélie Rodriguez

Périscolaire (cantine + garderie) :  
Tél. : 04 75 71 57 20

periscolaire@marches.fr  
Horaires de la garderie :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30

## Locations de salles

Salle Jean Cheval  
(capacité : 300 personnes)

Salle Désiré Nicolas  
(capacité : 50 personnes)

Salle du 45ème parallèle  
(capacité : 40 à 50 personnes)

Pour visiter une salle, pour les tarifs, pour tout autre renseignement ; s'adresser en mairie.

Des bancs et tables de 4 mètres peuvent être loués aux habitants, au tarif de 4€ la table et 1.50€ le banc.

## Déchetterie

Dépôt gratuit pour les particuliers.

Lundi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi\* : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

\*sauf novembre, décembre, janvier  
13h30 - 17h